

Evaluer la traçabilité de l'administration des médicaments : Méthode et plan de communication mis en place au CH de Vienne

M. HELLOT-GUERDINO¹⁾, F. ZIMMERMAN²⁾, N. CHARRON³⁾, N. ROUSSE⁴⁾, R. ROUBILLE⁵⁾
¹⁾ pharmacien, ²⁾ cadre supérieure de santé, ³⁾ cadre de santé, ⁴⁾ Directrice des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques
⁵⁾ Centre Hospitalier Lucien Huisse, Montée du Dr Chauva, 38200 VIENNE
Glossaire : [voir glossaire](#)



Contexte

- Administration des médicaments = étape du circuit du médicament à risque d'erreur médicamenteuse.
- Tracabilité de l'administration = indicateur du Contrat d'Amélioration de la Qualité et de l'Efficience des Soins (CAQES) et du compte qualité pour la certification par la Haute Autorité de Santé (HAS).
- Fidélité de la traçabilité de l'administration = gage de qualité dans la prise en charge du patient à l'hôpital.

Le Centre Hospitalier (CH) de Vienne :

- 600 lits dont près de 400 lits de MCO et SSR.
- L'administration de 70% des médicaments prescrits était correctement tracée dans notre Dossier Patient Informatisé (DPI) en 2018 (chiffre issu d'une requête informatique).

Objectif

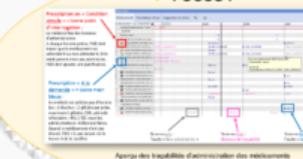
Déterminer les causes d'absence de traçabilité afin de mettre en place des actions d'amélioration et de sensibilisation des professionnels à une traçabilité exhaustive.

Méthode

- Audit de dossiers sur les 19 services du CH.
- Un jour donné, tirage au sort de 5 patients par service.
- Évaluation de la traçabilité des administrations réalisée sur la pancarte du DPI sur les 24h précédant l'audit.
- Les prescriptions devant être administrées sur cette période ont été prises en compte.
- En cas d'absence de traçabilité d'administration, le type de médicament, sa voie d'administration et ses modalités d'administration ont été relevées, les causes ont été recherchées en interrogant les infirmiers diplômés d'état (IDE) ou sages-femmes (SF).
- Périmètre : tous les séjours MCO-SSR (adultes+enfants) du CH (hors Accueil urgences, Soins Continus et Montée à Domicile).
- Période : du 03/04/2019 au 03/05/2019.
- Auditeurs : un pharmacien, la cadre du DPI, la cadre supérieure de santé en charge de la qualité, et les cadres de chaque service audité.



► FOCUS :



► Résultats de l'audit

► Types de prescriptions :

	Moyenne	Min	Max	Total
% de médicaments/patients prescrits en système	6,1	0	18	601 / 799
% de médicaments/patients prescrits avec une « Condition simple »	1,2	0	6	116
% de médicaments/patients prescrits avec « A la demande »	0,5	0	4	44 / 659
% total de médicaments prescrits	8,0	1	21	761

La « Condition simple » était beaucoup plus prescrite que « A la demande »

► Traçabilité des administrations :

	Moyenne	Min	Max	Total
% de doses traitées « Administrées » (total)	8,8	0	826	699
% de doses traitées « Non administrées » (gris)	1,0	0	82	71
% de doses traitées « Non traitées »	2,9	0	19	279 / 226
% total de doses à administrer	12,7	0	52	3207

Beaucoup 77% des doses prescrites étaient correctement traitées.

Dans 20% des cas, on ne savait pas si le médicament avait été administré ou non.

► Caractéristiques des absences de traçabilité d'administration :

Types de prescription dont l'administration ou la non-administration n'étaient pas tracées :

	ND	SD
Prescription en « Systématique »	96	55%
Prescription avec une « Condition simple » (*)	47	40%
TOTAL	133	

La majorité des doses non traitées étaient prescrites en systématique

La majorité des doses non traitées étaient des comprimés ou gélules (49%) et des injections (11%).

ex : Analgiques (Paracétamol, Morphine, Oxytose, Tramadol, Acétyl-salicylate, Aspirine, Kétoprofène, ...), Antalgiques (Cetorophénacine, ...), Antiseptiques (Cetophénacine, ...), Antidiabétiques (Metformine, ...), ...

Medicaments dont l'administration ou la non-administration n'était pas tracée :

*	Cochez	%
Céfalexine	3	2%
Oxime	6	2%
Acide acétosylique	6	2%
Soppe	37	13%
Paracétamol	1	0%
Acide ibuprofénique	1	0%
Levastif (aspirine, ...)	38	13%
Levastif (ibuprofén)	8	3%
Compléments nutri-conseils, oraux	1	0%
Antiseptiques	138	49%
Injection IV, SC, IM	31	11%
Perfusions en continu	12	4%
Antidiabétiques (metformine)	1	0%
Soins de bouche	38	13%
Gouttes oculaires	1	0%
TOTALE	278	

La majorité des doses non traitées étaient des comprimés ou gélules (49%) et des injections (11%).

ex : Analgiques (Paracétamol, Morphine, Oxytose, Tramadol, Acétyl-salicylate, Aspirine, Kétoprofène, ...), Antalgiques (Cetorophénacine, ...), Antiseptiques (Cetophénacine, ...), Antidiabétiques (Metformine, ...), ...

► Causes d'absences de traçabilité d'administration

- Prescription en « Condition simple » à bon escient, mais l'IDE ne trace pas quand le médicament n'est pas administré.
- Prescription avec « Condition simple » au lieu de « A la demande » qui serait mieux adapté.
- Prescription en système mais l'IDE ne donne pas pour le médicament car juge que le patient n'en n'a pas besoin (principalement antalgiques et laxatifs) → Prescription par excès ?
- Médication distribuée par l'aide soignant (AS) (expositionnées, crèmes, baies de bouche, ...).
- Omission d'arrêt de prescription sur ORBIS (prescription arrêtée par oral).
- Problème de prescription d'un relais IV par os (doublette de prescription).
- Nouvelle prescription non relayée par l'IDE (ex : médicament prescrit à l'INH4 pour midi).

► Actions d'amélioration / information des professionnels de santé

Informations aux IDE :

- Quand une dose n'est pas administrée, il faut tracer la « non-administration » (quand administré en système et Condition simple).
- Quand le médicament est administré par l'AS sous sa responsabilité IDE doit tracer l'administration sur ORBIS.
- Après la distribution des médicaments, s'assurer qu'il n'y a pas eu de nouvelle prescription pour ce médicament en cours et que toutes les traçabilités d'administration ont été faites (CT Action de la partie en cours, et que toutes les traçabilités d'administration lors d'un traitement ne paraît plus justifiée (ex : antalgique, laxatif, voie d'administration ...).

Informations aux prescripteurs :

- Préscrire le plus souvent « A la demande » (pas de prescription pour les IDE).
- Informez l'IDE de toute nouvelle prescription quand la distribution des médicaments est en cours.
- Vigilance lors des relais IV par os : risque de doublette.

● Diffusion des résultats de l'audit sous forme de poster format A4 : résultats globaux pour le CH de Vienne

- 02/05/2019 : Envoi par mail à tous les chefs de services, chefs de pôles, cadres de santé, cadres supérieurs de santé.
- 03/05/2019 : Mis en ligne sur l'intranet de l'établissement.



● Diffusion des résultats de l'audit sous forme de poster format A4 : résultats spécifiques par services et par pôle

- 02/10/2019 : Envoi par mail à tous les chefs de services, chefs de pôles, cadres de santé, cadres supérieurs de santé



● Présentation des résultats sous forme de poster format A4 à un stand « Café sécurité » dans le hall d'entrée du self, dans le cadre de la semaine de la sécurité des patients (21/11/2019)



● Réunion IDE et SF référent médicaments et cadre de santé : Echanges autour des bonnes pratiques de traçabilité d'administration dans le CPII (janvier 2020)



● Organisation d'un cycle de conférences autour des risques et responsabilités dans la prise en charge médicamenteuse dans notre établissement (intervention d'un juriste) (février 2020)



Plan de communication

- Réalisation des audits avec les cadres de santé de chaque service, soit 19 personnes impliquées et sensibilisées à l'importance de la qualité de la traçabilité de l'administration des médicaments.



- Présentation des résultats de l'audit dans diverses instances à l'aide d'un diaporama.



- 28/05/2019 : Réunion de l'équipe d'amélioration continue de la qualité (EACQ) : diffusion des résultats des audits de traçabilité de l'administration des médicaments de certains services.
- 14/10/2019 : Commission des soins infirmiers, de rééducation et médico-techniques (CSRMT) et commission d'établissement (CCE).
- 15/10/2019 : Commission médicale d'établissement (CME).

Discussion

L'audit réalisé a attesté son objectif : caractériser les situations pour lesquelles il existe une absence de la traçabilité de l'administration des médicaments. Il s'agissait le plus souvent d'antalgiques, de laxatifs et de neuroleptiques prescrits par voie orale à administrer en système. Les causes de ces écarts ont été recherchées en collaboration avec les équipes soignantes des 19 services audités. Plusieurs problématiques récurrentes ont été listées et concernaient à la fois les pratiques soignantes et médicales.

Le plan de communication mis en place a permis d'associer des supports de communication écrits et oraux. Les résultats ont été diffusés de manière large sur l'ensemble de l'établissement. Des résultats par service et par pôle ont été diffusés aux cadres et chefs de services afin que chacun puisse situer son service par rapport à son pôle et à l'ensemble du centre hospitalier. En 2020, à l'issue des actions de sensibilisation, une nouvelle évaluation de l'exhaustivité des traçabilités d'administration pourra être faite grâce à une requête sur notre DPI.